Historique des zones humides du bassin de la Seine

Claire Poinsot (ESNM- Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris)
Karine Berthier (Médiévistique Occidentale de Paris, Paris I)
François Boyer (UMR SISYPHE, Paris VI)
Eliane Fustec (UMR SISYPHE, Paris VI)

1. L'hydraulique monastique au Moyen Age dans le bassin de la Seine

Une ébauche de l'emprise spatiale des ordres religieux sur le bassin de la Seine a été initiée, notamment grâce à des études de textes cisterciens et à des prospections sur le terrain. Cette étude permet une nouvelle perception des modifications hydrauliques. La figure 1 indique la localisation des différents établissements religieux. Les conclusions présentées dans ce chapitre ne sont que provisoires. Si certains faits sont établis avec certitude, leur interprétation doit encore s'appuyer sur des travaux d'hydrologie et de climatologie historique. Par ailleurs, il convient dès maintenant de préciser que les transformations du milieu qui apparaissent à travers l'étude des documents cisterciens ne sont pas forcément le fait des moines. En effet toute une partie de leur patrimoine hydraulique, en particulier les moulins, a été acquise auprès de laïcs ou, dans une moindre mesure, auprès d'autres établissements ecclésiastiques.

Les chercheurs qui se sont intéressés à la mise en valeur des terres en Europe occidentale du XIe au XIIIe siècles, le *temps des grands défrichements*, ont surtout insisté sur la mise en valeur des terres forestières et, à un moindre degré, des zones marécageuses littorales ou des basses plaines alluviales des grands fleuves. L'étude des sites cisterciens fait ressortir d'autres réalités concernant la transformation des milieux humides à la suite d'opérations souvent modestes, parfois importantes, mais dont le nombre a modifié à la fois le paysage et les conditions écologiques locales.

La recherche de sites disponibles, du "*désert*", le besoin indispensable d'eau pour la vie du monastère (vie collective et activités économiques) ont conduit les Cisterciens à s'installer souvent à proximité de sources, dans les têtes de vallées de différents cours d'eau qui constituent les bassins de la Seine, de la Saône et de la Meuse. Ainsi en est-il des abbayes de Morimond (Haute-Marne), de Fontenay (Côte D'Or), de Quincy (Yonne), de Trois-Fontaines (Marne), d'Auberive (Haute-Marne), de Bonnefontaine (Ardennes), de Larrivour (Aube) et de Montiers-en-Argonne (Marne) pour ne citer que quelques exemples.

Ces têtes de vallées sont situées sur des substrats où alternent des couches calcaires perméables et des couches de marnes et d'argiles imperméables. Elles sont le lieu d'émergence de sources, parfois très nombreuses comme à Fontenay ou à Quincy, et de vallons marécageux. Lors de l'installation des monastères, il a fallu aménager ces fonds de vallée en drainant les parcelles, et protéger les sites en concevant des digues. Dans les deux cas, cela nécessitait la création d'étangs. L'accumulation de l'eau dans ces réservoirs permettait d'alimenter le monastère en toutes saisons et lui fournissait de l'énergie mais en transformant profondément le milieu. Aux marécages se substituaient des étangs et des terres plus ou moins bien drainées selon les lieux, ce qui créait des possibilités d'irrigation et surtout offrait des étendues d'eau susceptibles d'être empoissonnés. On sait qu'au XIIe siècle la carpe est apparue en Europe occidentale, d'abord comme poisson de pisciculture puis, après que des individus se soient échappés des étangs, comme poisson "commun" de nos rivières. La transformation de ces milieux se traduit également par une modification de la faune et surtout de la végétation, avec la disparition des prairies au profit des cultures et avec l'apparition au bord des étangs de saules (osiers,...) et de joncs utilisés par l'homme (vannerie, toitures).

Dans certains cas, ces aménagements ont pris une importance considérable. Le ru de Fontenay, dans un vallon où les sources abondent, contient toujours actuellement cinq étangs en amont de l'abbaye. Même si des modifications ont été réalisées au cours des siècles, en particulier au XIXe lorsque l'activité papetière envahit la vallée, la majeure partie de ces installations sont médiévales. A Morimond, le système revêt une importance encore plus considérable.

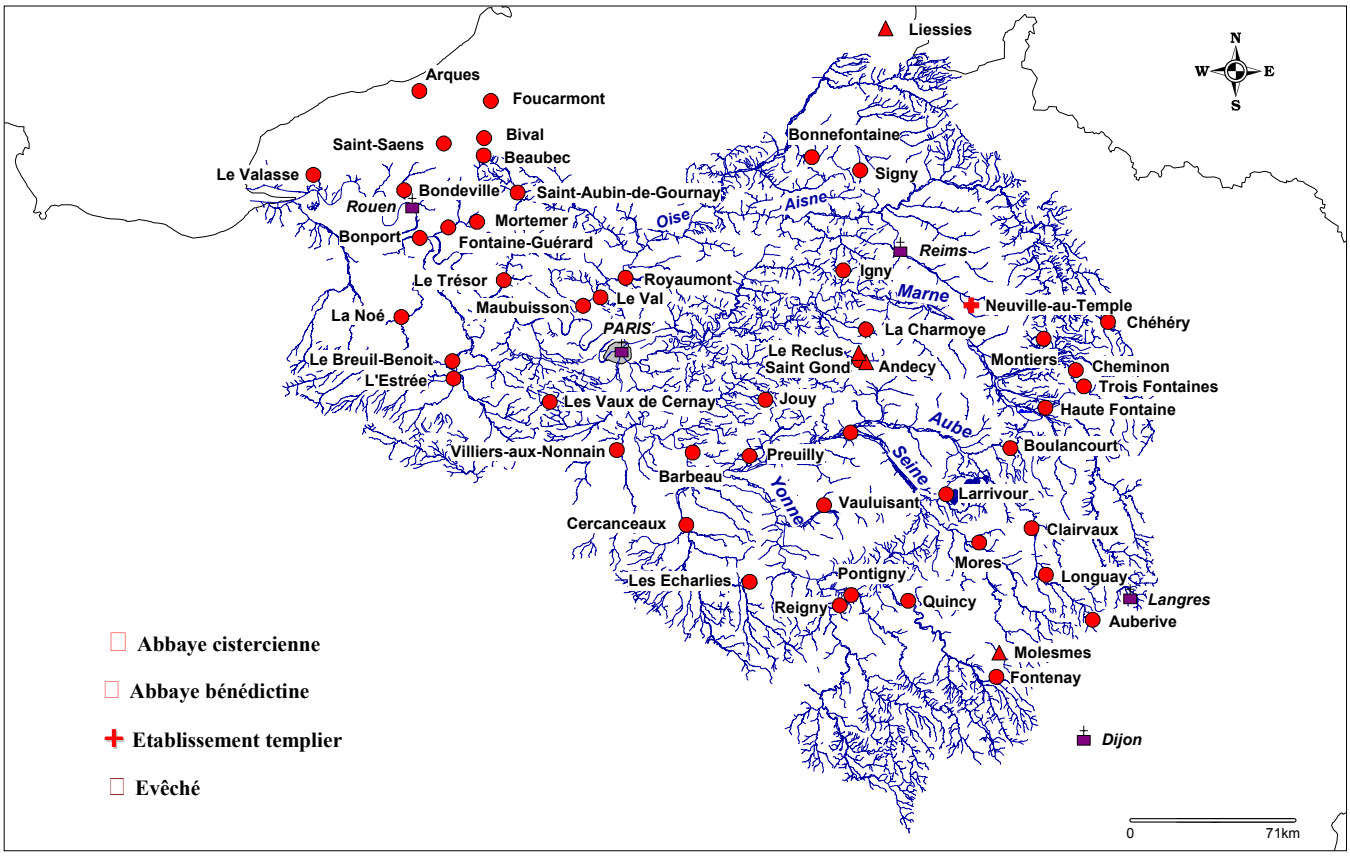

Figure 1. *Localisation des établissements religieux dans le bassin de la Seine (document à compléter).*

1.1. La transformation des milieux humides de tête de vallée

Les trois étangs qui dominent l'abbaye sont alimentés par un réseau de drains et de canaux dont la longueur totale dépasse 100 km. L'ensemble partiellement remis en état par l'Office National des Forêts draine un plateau sur lequel se trouve actuellement une forêt de 10 000 ha. Il est difficile de retracer la chronologie du développement de ce réseau même s'il est certainement de facture monastique. La forêt qui domine Morimond n'a pu se développer en lieu et place des marais qu'après l'assèchement de ces derniers. Si la grande majorité des étangs monastiques ont disparu de nos jours, les aménagements nécessaires à leur création perdurent néanmoins. Ainsi sur le site de l'abbaye de Quincy (fig. 2) l'étang représenté sur la carte du XVIIIe siècle n'apparaît plus sur une carte IGN, mais les aménagements du réseau hydraulique, induits par sa création, sont toujours présents (digues, canaux de dérivation..).

La mise en valeur et la modification des milieux humides ne se sont pas limitées aux seuls sites des abbayes. Les moines blancs ont implanté de nombreux étangs sur des sites distants de l'abbaye et beaucoup plus en aval. Ainsi en témoigne l'implantation relativement modeste des viviers de l'abbaye de Signy, sites forestiers destinés semble-t-il à l'alevinage, où une petite vallée marécageuse a été transformée en étangs.

Les Cisterciens ont donc largement participé, directement ou indirectement, à la mise en place aux XIe au XIIIe siècles d'un ensemble d'étangs qui a couvert des surfaces importantes dans tout l'Occident médiéval. Même si chaque retenue d'eau, prise individuellement, est loin d'atteindre les dimensions des lacs réservoirs actuels des régions concernées, la hauteur des digues variait de 3 à 9 mètres, ce qui n'est pas négligeable. A la différence de ce qui s'est produit pour le défrichement des forêts, le mouvement ne s'est pas arrêté au XIIIe siècle. Au cours des deux derniers siècles du Moyen Age, de nouveaux étangs

ont été créés pour subvenir à une demande accrue de poissons d'eau douce, ce qui est sans conteste à mettre en rapport avec les difficultés d'approvisionnement en poissons de mer dues à l'insécurité et à des modifications du régime alimentaire (Vendredi saint et Carême).

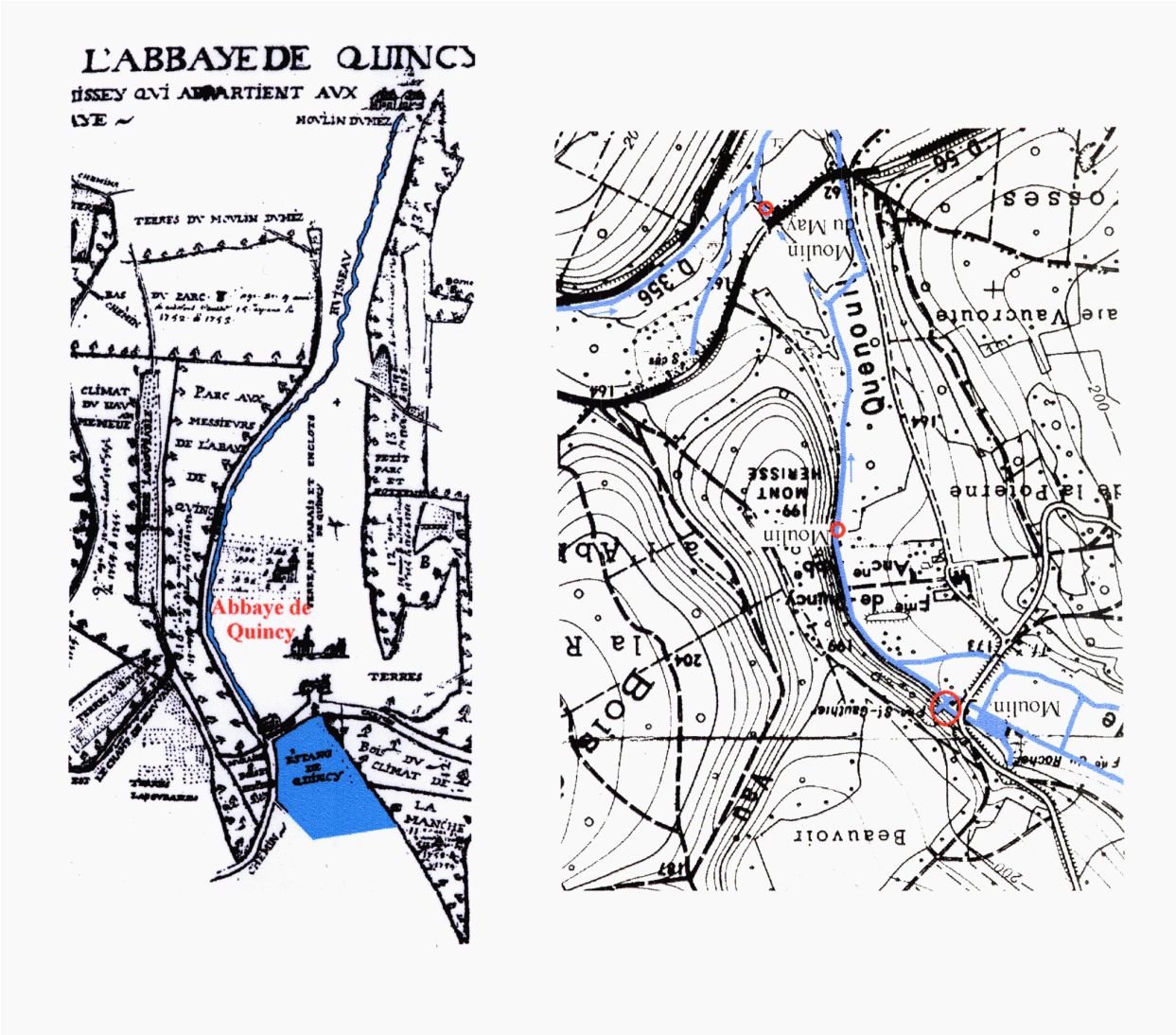

Figure 2. *Cartographie du site de l'abbaye de Quincy à deux époques différentes (d'après carte du XVIIIe siècle et IGN).*

1.2. L'équipement de petites et moyennes rivières

Les transformations du milieu liées à l'hydraulique cistercienne ne furent pas les seules à marquer l'environnement. Notre recherche a révélé sur les petites et moyennes rivières de très nombreux moulins sur biefs le plus souvent donnés aux moines et non créés par eux. Il est important de détailler le patrimoine hydraulique monastique pour en visualiser l'ampleur (fig. 3). L'existence de ces biefs a modifié le régime hydrologique des rivières. Les petits barrages et réserves d'eau ainsi créés, contribuent même de manière modeste à régulariser le débit. Le cours d'eau, contenu par un corset de digues, était contrôlé en des points fixes : les vannages d'entrée et de sortie des biefs. Il est encore trop tôt pour saisir dans le détail l'importance de ces modifications qui semble cependant indiscutable sur la Dheune, rivière qui arrose Maizières, ou sur l'Alain en amont et en aval de Vauluisant (Yonne).

1.3. Conclusion

Les Cisterciens ont laissé des sources remarquables concernant l'hydraulique aux XIIe et XIIIe siècles tant sur le plan des documents écrits ou figurés que des vestiges archéologiques, ce qui en fait un terrain privilégié pour toute étude en ce domaine. Cependant, remarquables par rapport aux fonds contemporains, les fonds cisterciens avant le XIVe siècle se composent presque exclusivement de chartes; sources dont on connaît les limites. La richesse des sources cisterciennes a pu faire affirmer à certains auteurs que cet ordre avaient tenu une place absolument prépondérante dans la dynamique de l'innovation médiévale, affirmation qu'il convient sans doute de nuancer. De nombreux biefs conduisant à des moulins existaient bien avant l'arrivée de cet ordre. Mais il est maintenant acquis que les cisterciens ont joué un rôle beaucoup plus important dans la création d'étangs et dans la modification des têtes de rivières. La chronologie explique en partie ce fait, les siècles de l'expansion cistercienne sont aussi ceux qui ont vu les étangs, aussi bien laïcs, séculiers que monastiques se multiplier.

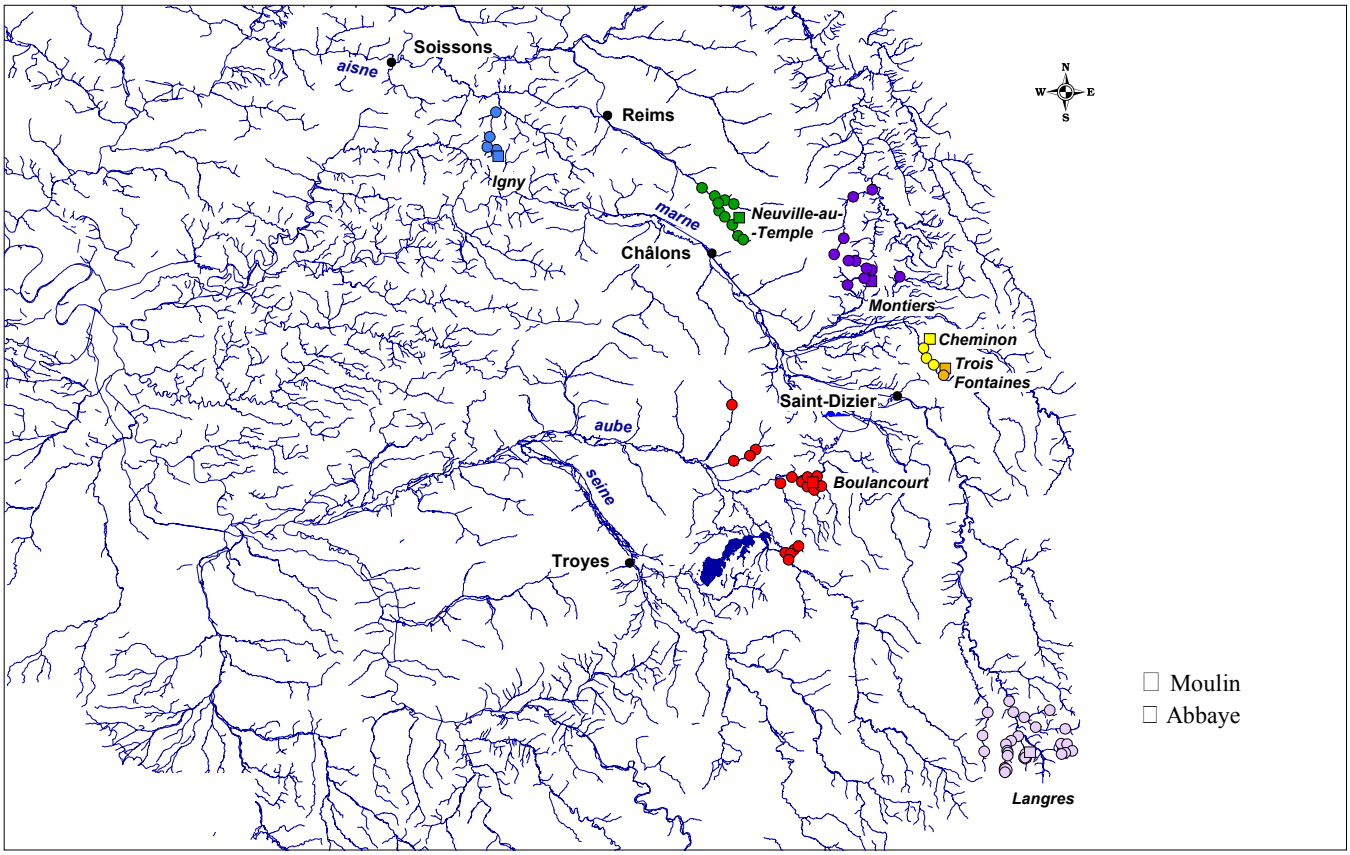

Figure 3. *Implantation des établissements religieux champenois et de leur patrimoine hydraulique.*

Il reste à savoir dans quelle mesure ces travaux ont modifié un environnement autre que local. Il est certain que la constitution des réserves formées par ces étangs a contribué à régulariser les régimes, à limiter les étiages et dans certains cas à écrêter les crues. La modification des conditions d'érosion a pu jouer sur l'alluvionnement des basses plaines mais dans tous ces domaines, il faut pour l'instant en rester à des hypothèses.

2. Les Marais de Saint-Gond

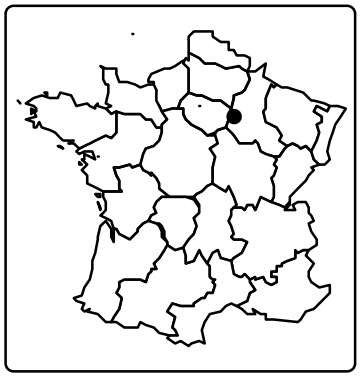

Les Marais de Saint-Gond (3707 ha, ZNIEFF) sont situés en Champagne-Ardenne, dans le département de la Marne, à 30 km au sud d'Epernay et à une dizaine de kilomètres de la petite ville de Sézanne. Ils prennent naissance au niveau des sources du Petit-Morin, le principal cours d'eau qui les traverse.

Si ce site confirme l'étendue de l'influence des établissements religieux et de leur patrimoine, la présence de l'Homme aux abords des Marais de Saint-Gond remonte au paléolithique. Des vestiges de cette époque ont été retrouvés dans les communes de Broussy-le-Grand et de Villevenard. Des grottes et des sépultures collectives, datées elles du néolithique, témoignent de la sédentarisation de populations humaines à cette période. Plus récemment, la toponymie des villages dans le bassin versant des Marais de Saint-Gond souligne leur relations aux végétaux présents ou aux activités traditionnelles des milieux humides, et ce quelque soit leur origine : gauloise, gallo-romaine ou germanique (Shouler & Moline, 1994).

2.1. Une présence monastique marquée

Quatre grandes abbayes, appartenant au diocèse de Troyes, se sont partagées l'influence religieuse sur les Marais avec beaucoup de droits en commun :

- Abbaye de Saint-Gond (commune d'Oyes)
Elle est à l'origine de l'évangélisation des Marais. Sa construction coïncide avec l'arrivée de Saint-Gond (660), réputé pour posséder un don de guérison.
- Abbaye d'Andecy (commune de Bayes)
Fondée en 1136 par des moines bénédictins puis sous règle cistercienne, elle fut reconstruite au XVII - XVIIIe siècles par une abbesse. Vendue comme bien national à la Révolution, elle est redevenue couvent en 1888. A l'heure actuelle le couvent est toujours en activité.
- Abbaye du Reclus (commune de Talus-Saint-Prix)
Elle a été fondée au XIIe siècle par l'ermite St-Hugues le Reclus. Le monastère fut construit aux environs de 1142 par Saint Bernard. L'abbaye et ses terres sont localisées depuis 1164 sur les deux rives du Petit-Morin.
- Abbaye de la Charmoye (commune Montmort-Lucy)
Elle fut fondée en 1167 par Henri Ier, Comte de Champagne, et par des moines cisterciens. Après la Révolution elle a été vendue comme bien national et pillée en 1814 pendant la bataille de Champaubert.

Mais les moines n'ont pas été les seuls maîtres d'œuvre et d'ouvrage des modifications hydrologiques dans les Marais de Saint-Gond.

2.2. Les Marais de Saint-Gond : du XVIe siècle à nos jours

En reprenant chronologiquement l'histoire des Marais de Saint-Gond (Tableau 1), des périodes clés ont pu être identifiées. Elles se distinguent par des passations entre les différents propriétaires, par des phases de travaux achevés ou non, et par des types d'exploitation des Marais de St-Gond différents selon les époques.

Si l'on fait abstraction du Moyen Age sous influence seigneuriale et religieuse et des 1er dessèchements signalés aux environs de 1130, le XVIe et XVIIe siècle, avec la succession des décrets et édits ordonnant l'assèchement des Marais, comportent nombre de dates importantes tant pour les Marais de St-Gond que pour l'ensemble des zones humides du bassin Seine-Normandie. Le XVIIIe siècle et surtout la fin du XIXe siècle concrétisent l'assèchement de ces Marais.

2.3. Evolution spatiale récente

L'analyse diachronique de l'évolution des Marais de Saint-Gond, réalisée à l'aide de photographies aériennes par le Conservatoire (Girard, 1997) a mis en évidence une perte de 33% de la surface des Marais (sens large) entre 1949 et 1996 (Tableau 2).

Tableau 2. *Estimations de l'évolution relative des surfaces de 1949 à 1996, d'après S. Girard (1997)*

	49 - 69	**69 - 79**	**79 -96**	**49 - 96**
Surface des Marais : perte relative (ha)	- 4%	- 20%	- 13%	**- 33%**
Surface des prairies pâturées : perte ou augmentation relative (ha)	+ 5%	+ 28%	- 63%	**- 50%**
Surface cultivées enclavées : augmentation relative	+ 104%	+7%	+ 17%	+ 157%

Tableau 3. *Evolution des surfaces communales en Marais d'après S. Girard (1997)*

Commune	**Evolution de la surface en marais de 1949 à 1996**	**Estimation des surfaces perdues (ha)**
Aulnay-aux-Planches	- 85%	200 - 250
Aulzineux	- 65%	150 - 200
Bannes	- 55%	210 - 240
Broussy-le-Grand	- 60%	250 - 290
Broussy-le-Petit	- 20%	env. 50
Coizard-Joches	- 40%	env. 150
Coligny	- 25%	env. 40
Congy	- 75%	50 - 75
Courjeonnet	- 50 %	120 - 150
Morains	- 90%	env. 50
Oyes	- 15%	env. 25
Reuves	- 20%	env. 50
Vert-Toulon	- 55%	150 - 175
Villevenard	- 30%	60 - 95

Plus d'un tiers de la surface des Marais, environ 1500 ha (Tableau 3), a ainsi été transformé en cultures de 1949 à 1996. La diminution la plus importante est observée pour la période 1969-79 où près de 600 ha de marais ont disparu.

2.4. Conclusion

Nous retiendrons que la volonté de mettre en culture ou plus généralement d'exploiter les Marais de Saint-Gond a traversé les époques jusqu'à nos jours. L'assèchement des marais a connu différentes phases et ce sont plus souvent les moyens et les techniques qui ont fait défaut que les idées de travaux plus radicaux les uns que les autres.

Du reste, un lien assez évident entre l'accession à la propriété et la charge d'assèchement se dessine au fil du temps. Dans tous les décrets il y avait obligation de *"dessèchement"* pour officialiser les droits de propriétés et la jouissance des communes perdurait dans le cas où cette injonction n'était pas réalisée. Ceci a entraîné de fréquents conflits (attestés par de nombreux procès-verbaux, consultables aux archives) et une insatisfaction chronique des habitants des Marais, partagés entre la conservation de la jouissance des terrains communaux et un mode d'exploitation différent, mais restreint à quelques uns.

Tableau 1 ***Chronologie et modes d'exploitation des Marais de Saint-Gond (Archives départementales de la Marne et travaux de MM. Shouler et Moline (1994).***

DATES		PROPRIETAIRES / DECRET	USAGES ET AMENAGEMENTS
Moyen Age		**Influence religieuse et seigneuriale - 1 er dessèchement signalé en 1130.**	Chasse, pêche, utilisation traditionnelle de la tourbe.
16 ème	**1555**	**1 er dénombrement général dans les Marais :** afin d'attribuer à chaque communauté sa part.	Chasse, pêche, utilisation traditionnelle de la tourbe, agriculture vivrière.
	1599	**Edit d'Henri IV, ordonnant le dessèchement de tous les Marais du Royaume.**	Chasse, pêche, utilisation traditionnelle de la tourbe.
17 ème	**1655**	**Décret de Louis XIV : "Tous les Marais ou terres vagues entrent dans le domaine royal".**	Agriculture vivrière et développement des zones de pacages.
	1670	**Décret royal : partage égal entre le roi (50%) et les 15 communes.** **Don de la moitié du roi au Comte de Rommecourt contre obligation d'assèchement total des Marais (sans contribution des communes).**	Diversification de l'agriculture (avoine et seigle). Roi : droits de chasse, pêche, justice ; Communes : responsables des fossés de séparation entre leurs parts et celles du Roi et Adjudicataire de sa majesté responsables des canaux de conduite et d'écoulement de ces eaux.
18 ème		**Don contesté pendant deux siècles - Successions de procès**	Travaux d'entretien non réalisés : pacages et récoltes médiocres.
	1717	**Traité de dessèchement des Marais :** Jouissance des communes de l'ensemble des Marais tant que le dessèchement ne serait pas réalisé.	
	1793	**Actes du Directoires dépossédant le propriétaire principal (M. de Lantage) et laissant la jouissance aux communes.**	
19 ème	**--> 1825**	**Problèmes de propriétés : Les Marais : domaine de l'Etat ?** Appropriation des communes non légales ? Mauvais entretien, etc...	Période d'exploitation des cendrières.
	1836	**Ordonnance royale précisant les droits des propriétaires en contrepartie de la charge d'assèchement - Vente des parts de l'Etat et ré appropriation de sa part par M. de Lantage.**	
	1840	**Projet d'assèchement accepté par les Ponts et Chaussées .**	
	1841	**Ordre Royal de réalisation des travaux.**	
	1849	**Fin des travaux (durée 8 ans).**	Mise en culture de nombreuses terres.
	1865	**Décret de fondation de l'Association Syndicale des Marais de Saint-Gond:** Obligations d'entretien des propriétaires (fossés transversaux) et des communes (canaux longitudinaux et des communaux).	Apparition de la culture de la betterave.
20 ème	**1945**	**Extraction de tourbe à grande échelle.**	Mécanisation de l'exploitation de la tourbe.
	1964	**Recalibrage des canaux.** "Travaux d'entretien" des fossés (Zone de Coizard / Bannes).	
	1970	**Politique d'autosuffisance alimentaire : Mise en valeur de la Champagne Crayeuse ou « Pouilleuse ».**	Polyculture associant les céréales, betteraves à sucre, oléagineux, pois, légumes, PDT.
	1999	**Création d'un Syndicat d'étude pour les communes du bassin versant des Marais.**	Projet NATURA 2000 : gestion concertée ?